

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

générales :

Le réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La date de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'autorisation préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, soins multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.
Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

La facture du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

En cas d'éducation :
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.
MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MAJ

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008623

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2898 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné[e] Autre : _____
Nom & Prénom : TAJILI ABDERRAHMANE Date de naissance : 18-02-1946
Adresse : Res. de Al Fikra 15, R. 5 d'Attaouia, Casablanca CIN : 22/CSA/
Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 2072,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. YOUSSEF HAYOUN
Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
Rue Moussa Ben Nussair 1^{er} Etage - Casablanca
Tél. : 0522 28 20 14 Fax : 0522 28 20 14
GSM: 066 12 05 60

Date de consultation : 06 AVR 2022

Nom et prénom du malade : _____ Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + palpitations

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent[e] : [Signature]

Le : 14/04/2022

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 Aout 2022	Op.		5	Dr. Ghita BENTOUNSI Spécialiste en Pathologie Génito-Urinaire 12 Rue Moussa Boudjedra - 0522 260 200 GSM: 065 43 03 60

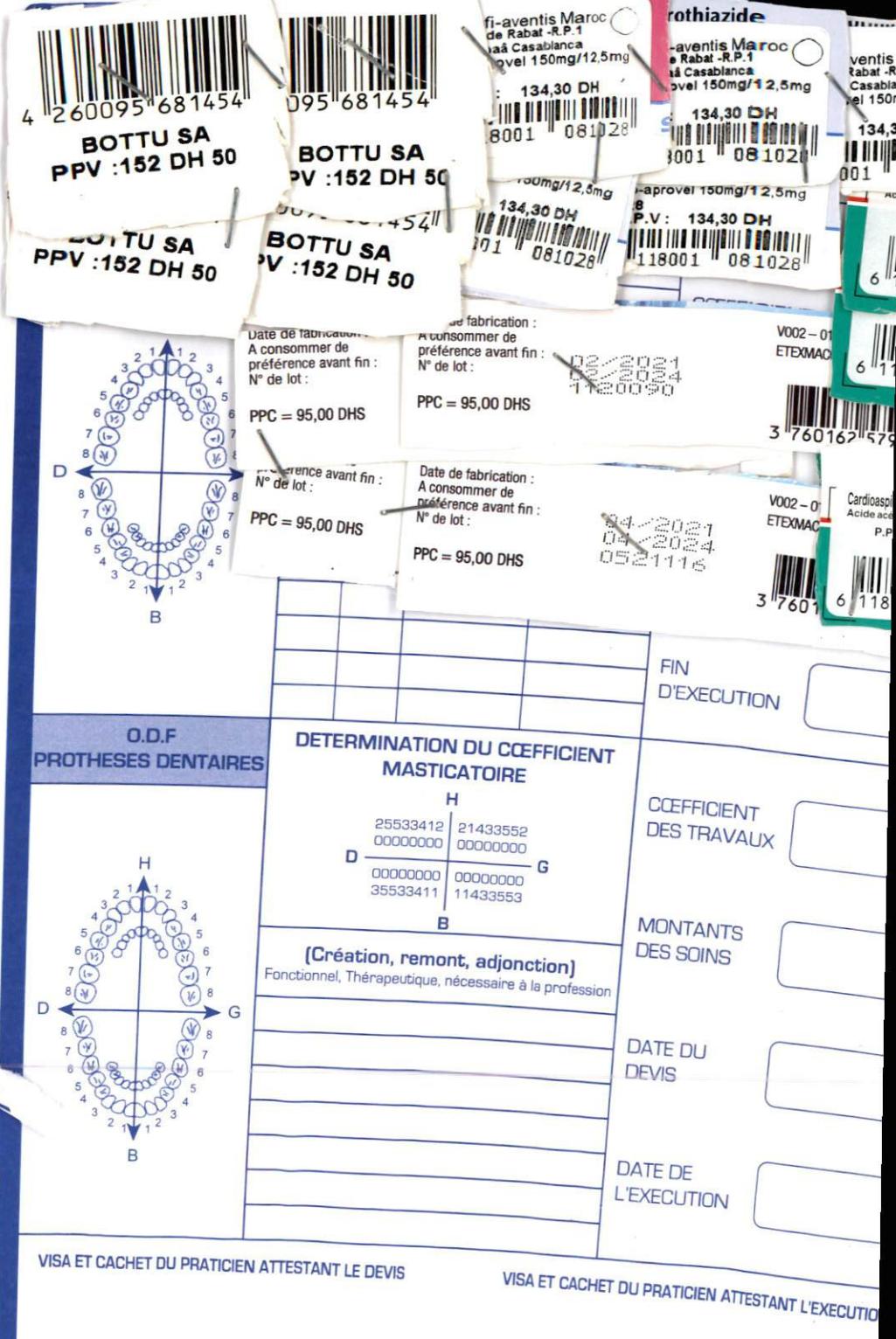
EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie BADIA Résidence LA CORNICHE EO. 3 ZONE 3 EL HADJ AZEMMOU Tel: 02 35 25 79 - CASABLANCA		T = 1772,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5		 Dr. Ghita Bazzi Spécialiste en Pathologie Médicale 12, Rue Moussa Moustapha Tel: 0522 260 230 GSM: 065 43 07 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

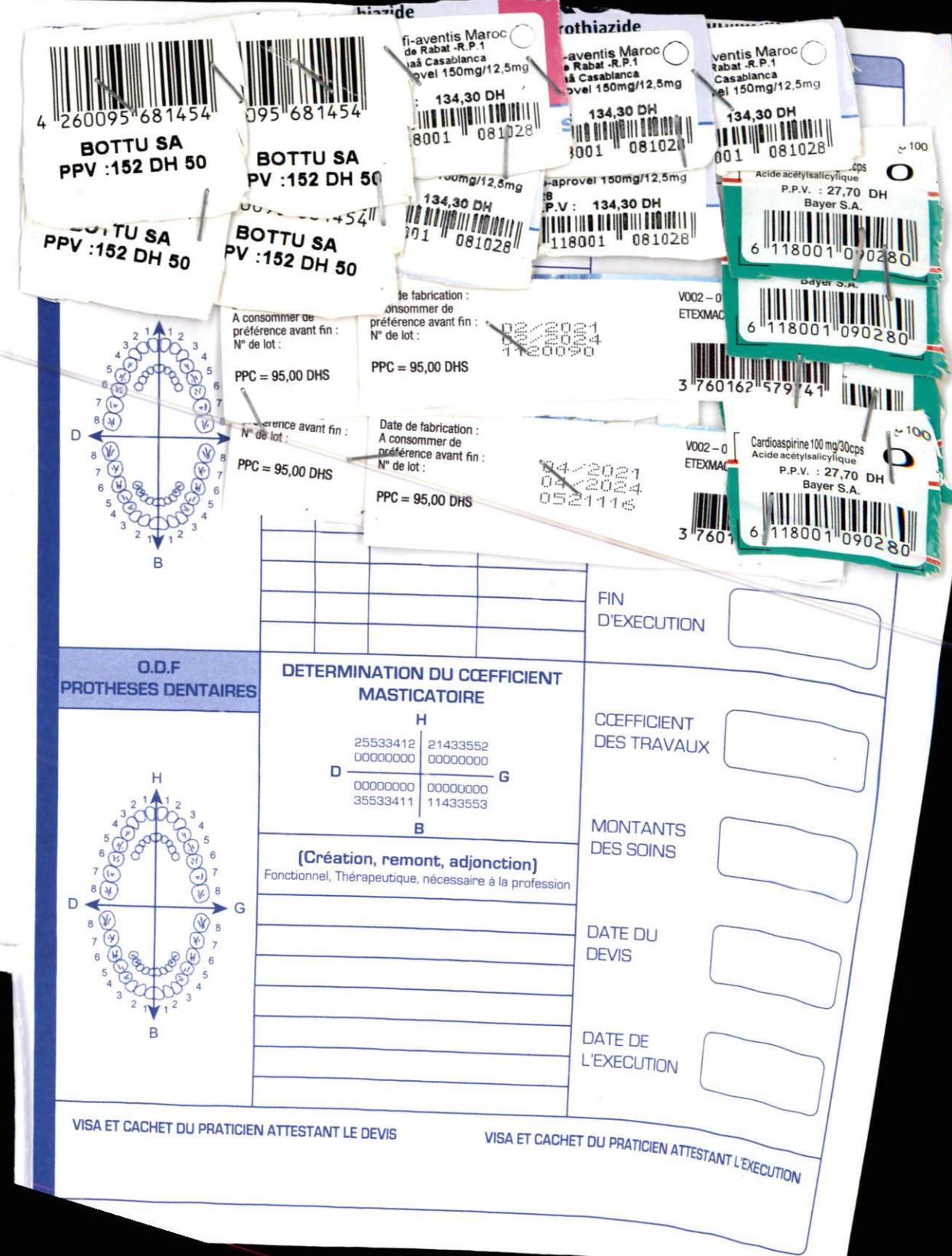
Pharmacien Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie BADIA 68 LA CORROCHE 13100 AIX EN PROVENCE 04 91 56 73 - CAS		T = 117 + 2,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Achat et signature du oratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

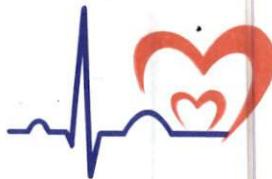
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
D.I.U Echocardiographie
de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II
D.U cardiologie pédiatrique
de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

06 AVR 2022

Casablanca, Le :

M^R Tadili Abdelmounaim

$$2770 \times 4 = 110,80$$

↓ Cardiomega 100.

0 → 2

Dr. Ghita BENHAYOUN
Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
Bordeaux II, Rue Moussia Ibnou Noussair, Casablanca
Tél: 0522 260 250 Fax: 0522 28 20 14
GSM: 061 43 05 60

$$1521 \times 4
+ 610,00
= 610,00$$

Dilatéus 25

1/2 → - -

$$1341 \times 8
= 681,60$$

Coaprel 100/112/15

1 → 2 →

$$95 \times 100
+ 380,00
= 380,00$$

Extramus 1

1 → 2 → 3

Pharmacie RADIA
Rabat 10000
Tél: 0522 260 250 Fax: 0522 28 20 14
1er étage Casablanca



PHARMACIE BADIA

EQ3, zone: 3 route d 'azemmour, CASABLANCA

R.C : 39005

Patente: 35631136

T.V.A :

C.N.S.S: 6719530

Tél : 0522. 91. 38 .73

Le 08/04/2022

FACTURE N°47

N° ICE : 001840314000063

TADILI ABDELMOUNAIM

N° IF : 25082533

ICE N° :

Qté	Désignation	PPV Brut Unitaire	% Remise	PPV NET Remisé	Total BRUT	Total REMISE	Total NET TTC	Dont TVA	% Taux
4	CARDIOASPIRINE CO 100MG 30U	27,70	0,00	27,70	110,80		110,80		
4	DILATREND CO 25MG 30U	152,50	0,00	152,50	610,00		610,00		
5	COAPROVEL CO 150/12,5MG 28U	134,30	0,00	134,30	671,50		671,50		
4	EXTRA MAG	95,00	0,00	95,00	380,00		380,00	63,33	20,00

Pharmacie BADIA
Résidence LA CORNICHE
03 Zone 3 route d'Azemmour
01/04/2022 - 01/05/2022

BRUT TTC	1 772,30	- Remise	0,00	= NET TTC	1 772,30
Nombre d'Articles : 4	TVA 7% Base :	Montant :	TVA 20% Base :	316,65	Montant 63,33

Arrêté la présente facture à la somme de :
Mille Sept Cent Soixante-douze Dirhams et 30 centimes